

Viens contribuer
à ma réussite !



ENSEIGNANT(E) EN FORMATION PROFESSIONNELLE DEP COMPTABILITÉ

PÉRIODE D’AFFICHAGE	Du 10 avril 2026 au 10 mai 2026 - 16h00
TYPE DE POSTE	Temps partiel pouvant devenir régulier
RÉSEAU/LIEU DE TRAVAIL	Centre Daniel-Johnson
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Marc Richard, directeur
SALAIRE ANNUEL	De 54 119\$ à 105 432\$ par année selon la scolarité, l'expérience et la convention collective en vigueur
HORAIRE	8h30 à 15h30 en classe + préparation de cours
ENTRÉE EN FONCTION	Dès que possible

NATURE DU TRAVAIL

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île est à la recherche d'un(e) enseignant(e) en formation professionnelle DEP en comptabilité.

FONCTION DE L'ENSEIGNANT(E)

Fonctions générales pour l'enseignante ou l'enseignant en formation professionnelle du programme DEP comptabilité :

- Dispenser des activités d'apprentissage et de formation aux élèves en lien avec le programme du ministère de l'Éducation;
- Dans ce cadre, sous la supervision des services éducatifs, la responsabilité de l'enseignante ou de l'enseignant est de : préparer et dispenser des cours selon l'horaire établi;
- Respecter les règles de l'établissement et du ministère de l'Éducation;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants ainsi que les professionnels du centre en vue de prendre les mesures appropriées pour offrir un enseignement de qualité aux élèves;
- Organiser et superviser des activités pédagogiques, évaluer le rendement et le progrès des élèves qui lui sont confiés;
- Contrôler les retards et les absences de ses élèves et en faire rapport à la direction en respectant les procédures en vigueur;
- Participer aux réunions en relation avec son travail et s'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées au personnel enseignant.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Détenir un brevet d'enseignement ou un permis d'enseignement en formation professionnelle ou en cours de formation est un atout;
- Détenir un DEP en comptabilité;
- Posséder une expérience professionnelle minimale pertinente et récente;
- Être reconnues pour leur expertise dans le domaine;
- Avoir des aptitudes à transmettre leurs connaissances, et ce, impliquant des communications verbales et écrites;
- Avoir un bon sens de la planification et de l'organisation;
- Avoir une excellente capacité d'adaptation
- Maîtrise du français écrit et oral.

ATOUTS

- Détenir un baccalauréat en pédagogie;
- Expérience en enseignement.

COMMENT POSTULER

Prière de bien vouloir transmettre un bref curriculum vitae ainsi qu'une lettre où vous précisez, en quelques lignes, les raisons qui motivent ou supportent votre candidature.

POUR POSTULER CLIQUER [ICI](#)

Une entrevue de sélection sera planifiée avec les candidats retenus seulement.

Le CSSPI est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, notamment, l'interdiction pour l'ensemble des membres du personnel scolaire de porter un signe religieux et l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert.